

Communiqué de presse

Signature d'un protocole de bonnes pratiques entre le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes et les Capeb de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère

Romans-sur-Isère - Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a signé ce lundi 4 avril 2016 un protocole de bonnes pratiques avec les Capeb de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère.

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a signé ce lundi 4 avril 2016 un protocole de bonnes pratiques avec les Capeb de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère dans le cadre de la construction à Grenoble du nouveau siège social de l'entreprise bancaire et du plan de rénovation de son parc d'agences. Le montant total estimé de ces deux projets significatifs est estimé à plus de 110 M€ d'ici à 2018. Ces projets feront du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, fidèle à ses valeurs coopératives et mutualistes de proximité et de développement économique de son territoire, l'un des principaux donneurs d'ordre pour le secteur du BTP en Rhône-Alpes. Avec pour objectif de soutenir les savoir-faire, la capacité d'innovation des entreprises du bâtiment qualifiées, avec des exigences fortes de développement durable (notamment en matière de sécurité, de qualité environnementale et de performance thermique), et les emplois locaux, les Capeb de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère et le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes souhaitent conforter un secteur majeur de l'économie régionale.

Soucieux de réaliser cette opération en faisant appel au savoir-faire et à la capacité d'innovation des entreprises du bâtiment qualifiées avec des exigences fortes de Développement Durable (notamment en matière de sécurité, de qualité environnementale et de performance thermique), le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes souhaite conforter le tissu des entreprises locales de construction et les emplois correspondants. Le protocole matérialise les engagements réciproques de bonnes pratiques qui permettront de concourir ces objectifs précités.

Les CAPEB de la Drôme, de l'Isère et de l'Ardèche s'engagent à organiser des réunions permettant d'informer leurs adhérents, des caractéristiques de ce projet et de rencontrer le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes et le promoteur (Crédit Agricole Immobilier Entreprise pour le siège social). Et elles s'engagent à diffuser ces informations auprès de leurs fichiers respectifs.

L'attribution du marché est faite « à l'offre économiquement la plus avantageuse ». Ainsi, le maître d'ouvrage introduira une pondération du prix par rapport aux autres critères de sélection. L'offre sera donc également appréciée au regard de critères qualitatifs, notamment les moyens humains, matériels et produits affectés spécifiquement au chantier, les moyens mis en œuvre pour garantir la qualité des prestations, le respect de délais d'exécution, la santé, la sécurité et l'impact sur l'environnement en privilégiant les filières courtes.

Les signataires s'engagent à respecter les bonnes pratiques pour ces chantiers, dont :

- un système de détection des offres anormalement basses ;
- la lutte contre le travail dissimulé et l'emploi d'étrangers sans titre de travail ;
- le paiement par le maître d'ouvrage des acomptes mensuels et des soldes aux entreprises dans des délais respectés.

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes et les CAPEB de la Drôme de l'Ardèche et de l'Isère s'attacheront à identifier et à mettre en œuvre les bonnes pratiques permettant d'assurer la sécurité, la sûreté des salariés des entreprises de bâtiment.

Dans le cadre de leurs conventions de partenariat avec l'OPPBTB, les CAPEB de la Drôme de l'Ardèche et de l'Isère s'appuieront sur cet organisme afin d'accompagner leurs entreprises adhérentes dans le renforcement de la sécurité et l'amélioration des conditions de travail sur les chantiers.

Jean-Pierre Gaillard, président du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, a souligné que « *cet engagement vers de bonnes pratiques s'appuie sur nos valeurs coopératives. Nos agences bancaires et nos Caisses locales sont au cœur de la réalité économique locale. Ce protocole est l'affirmation publique du mutualisme bancaire : nous avons une véritable volonté de travailler avec les artisans de notre territoire* ». Pascal Didier, président de la Capeb de la Drôme, confirme que « *nos entreprises ont un point commun : le Crédit Agricole est notre banque, celle de nos salariés, l'échange économique se fait dans la proximité* ». Jean-Noël Antoine, président de la Capeb de l'Isère, a rappelé que « *les artisans sont porteurs d'un réel savoir-faire, ils sont garants de qualité, de réactivité et de respect du travail bien fait* ».

Jean-Pierre GAILLARD, président du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, Pascal DIDIER, président de la Capeb de la Drôme, Jean-Noël ANTOINE, président de la Capeb de l'Isère, Alfred VEY, président de la Capeb de l'Ardèche ont signé ce protocole de bonnes pratiques, en présence d'Alain GAGNON, directeur Ressources humaines, logistique et processus, Nicolas PIGEON, directeur immobilier et logistique du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, de Laurent BARRUYER, secrétaire général CAPEB Ardèche, de Didier CANARD VOLANT, secrétaire général CAPEB Isère, et de Catherine CLAIR, secrétaire générale CAPEB Drôme.



Jean-Pierre GAILLARD, président du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, Jean-Noël ANTOINE, président de la Capeb de l'Isère, Alfred VEY, président de la Capeb de l'Ardèche, et Pascal DIDIER, président de la Capeb de la Drôme, ont signé un protocole de bonnes pratiques pour les chantiers de la banque coopérative et mutualiste. (de gauche à droite)

À propos du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

La Caisse régionale Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est leader de la banque de proximité en Ardèche, Drôme, Isère et sur le Sud-Est lyonnais avec en moyenne 27 % de parts de marché. Première banque sur son territoire, elle affichait en 2015 un produit net bancaire consolidé de 433,9 M€ pour un résultat net consolidé de 126 M€, avec un encours de crédits de 13 Md€ et un encours de collecte de 18,1 Md€.

Banque commerciale à statut coopératif, elle accompagne ses clients en permettant ainsi le développement économique de son territoire. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 2.235 salariés et de ses 950 administrateurs, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est au service de plus de 738.300 clients, particuliers, professionnels, entreprises, agriculteurs, dont 300.000 sociétaires. L'entreprise exerce une double activité d'assureur et de banque de plein exercice ; à ce titre, elle dispose d'une offre complète de produits et services. Entreprise contemporaine, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes poursuit en 2016 son rôle de 1^{er} financeur de son territoire et sa politique d'investissements pour développer sa banque multicanale et son réseau de 210 agences et points de vente de proximité.

www.ca-sudrhonealpes.fr

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux : [Facebook](#) & Twitter [@CASudRhoneAlpes](#)

À propos des Capeb

Les CAPEB de la Drôme, de l'Isère et de l'Ardèche regroupent plus de 2.500 adhérents qui contribuent pleinement au maillage territorial de ces trois départements. Elles agissent au plus près des réalités du terrain pour offrir aux artisans du bâtiment un véritable service de proximité.

En tant qu'organisation professionnelle, la CAPEB mène auprès de ses adhérents des missions d'intérêt général. Elle accompagne, conseille et soutient les entreprises dans les domaines économiques, juridiques et sociaux et accompagne au développement des compétences de l'artisanat par la formation initiale et continue, ainsi que sur les enjeux du développement durable et de la performance énergétique. L'objectif étant de redonner espoir aux artisans du bâtiment, de promouvoir et développer un modèle économique du Bâtiment qui continue de produire richesse et emplois locaux, car depuis 2008, le secteur connaît une crise sans précédent accompagnée d'un développement accru de la concurrence déloyale avec des niveaux d'activité historiquement bas et des entreprises considérablement fragilisées. 98 % des entreprises du bâtiment ont moins de 20 salariés, emploient 60 % des salariés de la branche, forment 79 % des apprentis et réalisent 64 % du chiffre d'affaires du bâtiment.

Contact Crédit Agricole Sud Rhône Alpes
Anne-Gaëlle METZGER - Responsable communication
06.13.69.22.79 - anne-gaelle.metzger@ca-sudrhonealpes.fr

Contact Capeb Drôme
Catherine CLAIR - Secrétaire générale
04.75.02.10.07 - capebdrome@capebdrome.com